



SAS EOLA Développement, 120 rue de Hoëdic, 44850, Ligné - Sté par Actions Simplifiée à capital variable - RCS Nantes 789 573 425
<http://eoliennes-ancenis.fr/> sas-eola@eoliennes-ancenis.fr

Eolandes: point sur le développement

Par Jean Martin Cheverau

Chers acteurs de l'aventure éolienne citoyenne en pays d'Ancenis, je vous présente nos meilleurs vœux 2015 au nom de tout le conseil de direction.

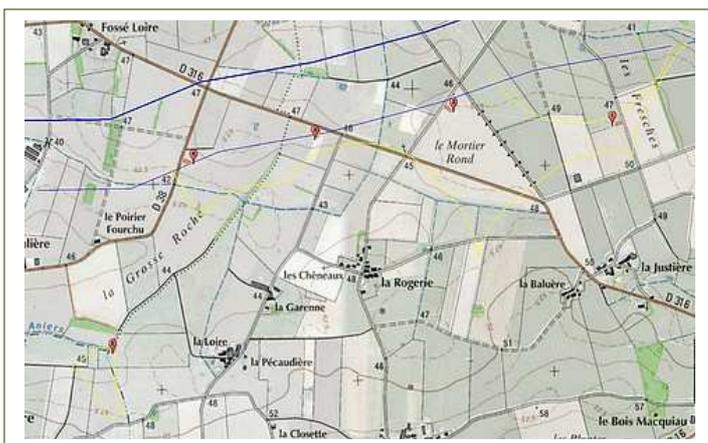
L'aventure continue, avec des retours lents, mais pour le moment positifs, des bureaux d'études. La présence du pipe-line nous contraint à faire une étude de danger spécifique. Nous entamons le sprint final avec quelques dates. La présentation officielle aux conseils municipaux concernés pour une délibération avec vote sur l'implantation définitive.

- Le 27 février à Trans/Erdre 20h30
- Le 03 Mars à Teillé 20h00

Le programme à venir sera d'assurer les cheminements et accès, aménagements des virages, zones de stockages des éléments aux abords des zones d'érection des mâts, par des conventions d'utilisation temporaire avec les propriétaires et exploitants de ces parcelles.

Nous listons actuellement les mesures compensatoires, qui corrigeront l'impact de la construction du parc sur l'environnement, et les mesures d'accompagnement qui les compléteront. Ceci dans le respect de nos engagements envers les communes.

pour télécharger le plan ci-dessous cliquez sur le lien
http://eoliennes-ancenis.fr/public/Teille/14-11-06_IGN_Eolandes.jpg



Conseil de Direction de la SAS EOLA Développement :

Jean-Martin Cheverau, Président

Olivier Kriegk, Directeur général

Jean Rabian, collègue des fondateurs

Philippe Branchereau, collègue des clubs

Laurent Dubost, collègue des clubs

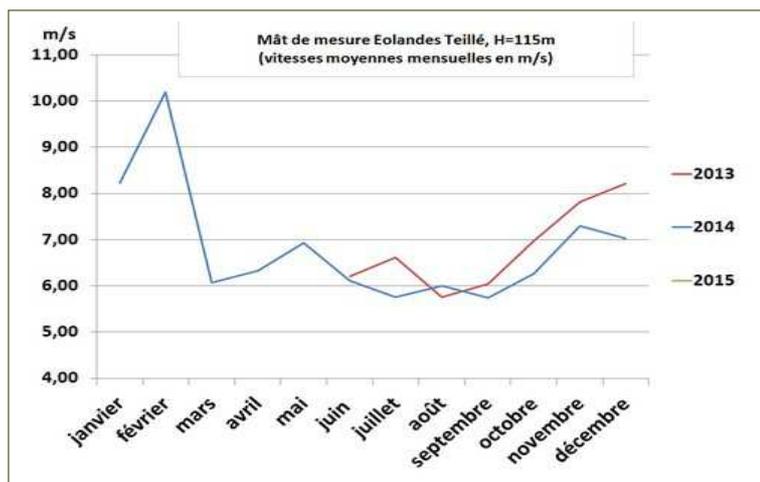
Membres suppléants : Odile Bouteldja, Gérard Dupuis,
Serge Galon, Thierry Guillet, Eric Juncker

Point financier au 1^{er} janvier 2015

Par Olivier Kriegk

La fin d'année correspond à la fin de l'exercice comptable : quelques chiffres avant de rendre compte plus complètement en Assemblée Générale. Les apports en capital au cours de l'année 2014 représentent 525 010 €, la majorité en actions souscrites à 10 €. La prime d'émission mise en place en juillet n'a concerné pour l'instant que peu de nouveaux entrants. Nous avons consacré 92 357 € HT au cours de l'année à rémunérer nos prestataires et bureaux d'études (130 000 € depuis le début), somme à laquelle il convient de rajouter les 51 000€ du mât de mesure, pour l'année 2013 également. Les charges courantes de la société, 8 187 €, concernent principalement les honoraires juridiques et comptables. Après amortissement du mât de mesure, le résultat qui sera présenté est une perte de 12 321€. La seule ressource de la société, ce sont les placements de la trésorerie excédentaire: 2 175 €

Les vents ont été plus faibles en 2014 qu'en 2013 pendant le 2eme semestre sur notre site (courbes des vents à h=115m)



Comment créer de nouveaux clubs ?

Par Laurent Dubost

Facteur 5 : c'est une hypothèse plausible de croissance du nombre de Clubs d'investisseurs citoyens d'ici le démarrage des travaux de construction du parc Eolandes Teillé.

Cela nécessite dans un premier temps de convaincre et de former, un certain nombre d'entre nous (environ 100!) à devenir gérant de CIERC. Il faut aussi réfléchir à de nouvelles cibles de recrutement (collectivités, associations, personnels d'entreprise,...) et à l'évolution de nos modalités d'accueil: la cooptation de proximité, familiale ou de connaissances qui était la règle principale jusqu'à maintenant se verra peut-être complétée par une stratégie, une méthode (internet) permettant de recenser puis de regrouper au mieux l'ensemble des citoyens qui souhaitent nous rejoindre, afin de créer des CIERC conviviaux, durables et en phase avec les valeurs d'EOLA. Le rôle de chacun d'entre vous sera essentiel pour la réussite de cette opération.

Préparer les AG des clubs

Par Philippe Branchereau

Comme en 2014, ce premier semestre 2015 sera une période active avec la préparation de l'Assemblée Générale annuelle de la SAS EOLA Développement

L'AG de la SAS est fixée au samedi 11 avril en matinée au Théâtre de Teillé. Les gérants des clubs recevront avant le 27 mars les documents et les résolutions proposées par le conseil de direction de la SAS.

Le 3^{ème} trimestre 2014 a vu la construction et la mise en service des 5 éoliennes Vestas 2MW d'ABOWind sur la commune de Couffé



L'équipe de Siemens et EOLA étudie les accès au site

Les AG des clubs devront être programmées entre le 27 mars et le 10 avril pour soumettre ces propositions aux votes des adhérents. Ils devront également, s'il y a lieu, valider l'entrée des nouveaux membres ainsi que la sortie de ceux qui sont partis pour créer de nouveaux clubs, et les modifications éventuelles de la structure du club (changement de gérant ou de trésorier).

Nous soumettrons à votre approbation une nouvelle augmentation du prix de l'action de la SAS justifiée par la prise en charge et l'instruction des dossiers du projet Eolandes Teillé par les services de l'Etat.

Nous allons passer le relais aux services de l'Etat

Par Jean Rabian

Selon la procédure en vigueur actuellement, deux dossiers doivent être instruits par les services de l'état, (DREAL et DDTM) : une demande d'autorisation d'exploitation au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) et une demande de permis de construire. Ces procédures devraient être prochainement regroupées dans un permis unique. La durée de l'instruction est d'environ 1 an. Ces dossiers sont en cours de rédaction et, si nous ne rencontrons pas de difficulté de dernière minute, leur dépôt devrait intervenir avant la prochaine AG.

L'agenda du 1^{er} semestre 2015 :

le samedi 11 avril de 9h00 à 12h00 : AG de la SAS EOLA développement au Théâtre de Teillé

le samedi 6 Juin AG festive de l'association EOLA sous le chapiteau près du plan d'eau de Teillé